



PROCES-VERBAL

de l'assemblée paroissiale du jeudi, 26 novembre 2015, 20h00
à la salle paroissiale de Morat

Présences:

Présidence	Peter Huber, président du Conseil paroissial
Procès-verbal	Zita Schroeter, Administratrice
Personnes présentes	21 personnes selon la liste de présences ¹
Ayant droit	18 personnes
Non ayant droit	3 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

Le président Peter Huber salue les personnes présentes à l'assemblée budgétaire et en particulier nos prêtres Bernard Schubiger, curé, et Thomas Perler, ancien curé, tout comme l'ancien président du Conseil paroissial Suso Bühlmann et MM Hans Zürcher, Walter Dürr et Werner Huber, membres de la commission financière et Antoinette Gummy, présidente de La Caecilia. Il donne ensuite connaissance des personnes excusées². L'assemblée se déroule en allemand et en français.

B Convocation

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 du règlement des paroisses (RP) du 1^{er} février 2003 :

- dans le Bulletin de la paroisse no 11, novembre 2015
- sur les panneaux publics d'affichage de la paroisse
- sur le site Internet de la paroisse: www.pfarrei-murten.ch
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg no 45, 6 novembre 2015, p. 1768

Discussions/remarques

Aucune.

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 23 avril 2015
- 2 Budget 2016:
 - a) Budget des investissements
 - b) Budget compte courant
 - c) Commentaire
- 3 Parole du curé
- 4 Divers

Discussions/remarques

Aucune.

Propositions

Aucune.

Il donne la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière, en ouverture de cette assemblée.

Le président ouvre l'assemblée.

¹ Partie intégrante du pv, annexe 0.a

² Partie intégrante du pv, annexe 0.b

D Scrutateurs et cercle des électrices et électeurs

Le président propose Helen Huber comme scrutatrice, celle-ci accepte cette charge et est élue par l'assemblée.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 23 avril 2015

Le procès-verbal a été mis à la disposition des paroissiens pour consultation sur le site internet de la paroisse et n'est donc plus lu (art. 24, al. 2, litt. a et c du RP).

Discussions/remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter ledit procès-verbal du 23 avril 2015.

Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice Zita Schroeter.

2. Budget 2016

a) Budget des investissements

b) Budget compte courant

c) Commentaire

Le conseiller paroissial Harald Kutin présente son commentaire³ au budget global 2016⁴ à l'aide d'une présentation⁵.

Budget compte courant:

Dépenses

Au chapitre **010 / Assemblée et organes de paroisse** aucun changement par rapport à l'année précédente.

Dans le chapitre **020 / Administration générale** et vu la charge de travail supplémentaire au sein du secrétariat (pos. 301.00), le budget actuel a été augmenté de CHF 20'000.00, y compris les charges sociales correspondantes, pour compenser les travaux effectués, jusqu'à l'été 2014, par l'apprentie.

Au chapitre **390 / Culte et célébrations**, le budget reste dans le même cadre que celui de 2015.

Dans le chapitre **391 / Ministère pastoral**, le montant des salaires du personnel pastoral a légèrement augmenté vu l'engagement d'une assistante pastorale supplémentaire avec un taux d'occupation d'environ 30 pourcent. Divers projets qui se sont réalisés en 2015 sont aussi prévus en 2016 (pos. 391.318; p.ex. pastorale des jeunes avec café jeunesse, projet de théâtre Chiètres, camp interculturel). Le budget pour ces projets reste dans le même cadre que celui de 2015.

Au poste 352.00, ce sont CHF 200'000.00 qui sont budgétisés comme « contribution pour des tâches supraparoissiales de la CEC ».

Dans le chapitre **394 / Eglises et lieux de culte**, aucun frais d'entretien particulier n'est prévu pour 2016. Le budget se réduit donc de CHF 20'000.00 par rapport à l'année 2015.

Recettes:

Sur la base des prévisions économiques générales et vu des variations envisageables (d'une part, la croissance de la population et, d'autre part, les sorties d'église), nous estimons que les rentrées fiscales demeureront égales et que le budget 2016 peut donc être identique à celui de 2015 (pos. 900.400.00 ss): au total CHF 1'316'000.00.

Résultats

En tenant compte d'un amortissement de CHF 86'800, la prévision pour le budget 2016 compte sur un excédent de recettes de CHF 1'910.00.

³ Partie intégrante du pv, annexe 1

⁴ Partie intégrante du pv, annexe 2

⁵ Partie intégrante du pv, annexe 3

Budget des investissements

Pour l'année 2016 sont prévus les investissements suivants:

Pos. 394.501.01:

En examinant le toit de la tour après la chute d'une brique, lors de la dernière tempête, il s'avère que le ciment se dissout sous les briques. Afin d'éviter que d'autres briques ne tombent, le toit doit être réparé et un budget de CHF 10'000.00 a été prévu.

Pos. 942.503.10:

Maison des sœurs à Morat – Le mur et le sol autour de l'évier dans le local pour «Rondin Picotin» sont dans un état de délabrement et de ruine, important; quant au réduit, le plâtre des murs se morcelle. Ces deux lieux doivent être réparés et rénovés; le budget estimé est de CHF 11'500.00.

Pos. 942.503.13:

La réparation du mur d'enceinte, exigée par la ville, doit être réalisée en 2016; le budget est estimé à CHF 65'300.00.

Les investissements s'élèvent au total à CHF 86'800.00. Ceux-ci devraient être totalement amortis. Vu un montant de CHF 60'000.00 provenant du fonds spécial «Eglises et immeubles», le budget présente un résultat légèrement positif.

Discussions/remarques

Aucune.

Rapport des vérificateurs

MM Hans Zürcher et Walter Dürr donnent lecture, en allemand⁶ et en français⁷, du rapport des réviseurs. La commission financière propose à l'assemblée l'approbation de l'ensemble du budget 2016 tel que présenté et proposé auparavant par le conseil de paroisse.

2. a Proposition relative aux investissements du budget 2016

Le président demande à l'assemblée d'approuver l'estimation des investissements du budget 2016 tel que présenté et proposé.

Décision

Les 18 personnes avec droit de vote adoptent à l'unanimité les investissements prévus du budget 2016. Les conseillers présents ont également le droit de vote (Art. 19, al. 3 RP).

2. b Proposition relative au compte courant du budget 2016

Le président propose au vote de l'assemblée, le budget du compte courant 2016 tel que prévu et présenté.

Décision

Les 18 personnes avec droit de vote adoptent à l'unanimité le budget du compte-courant 2016.

3. Parole du curé

Le curé Bernard Schubiger présente, au nom de l'équipe pastorale, les deux événements suivants:

– Le forum pastoral, qui a eu lieu le 11 novembre 2015, a connu une forte participation. Divers résultats ont été retenus par l'équipe pastorale qui envisage de les mettre en œuvre l'année prochaine.

– Comme les années précédentes, les paroisses de Morat et Meyriez vont de nouveau organiser, lors du marché de Noël, un stand où les enfants pourront fabriquer des bougies. Pendant la durée de l'Avent, de nombreuses crèches seront en outre exposées dans la vieille ville de Morat; cette exposition fera l'objet d'un concours.

4. Divers

- Peter Huber informe que l'institut de formation pour la partie germanophone du diocèse, le Bildungszentrum Burgbühl (BZB), est confronté à d'importants problèmes financiers vu les efforts d'économiser les frais, autant le Conseil exécutif de la CEC que l'Association des paroisses fribourgeoises de langue allemande ont décidé de réduire leurs contributions au BZB. Le Conseil de fondation examine désormais la meilleure manière d'orienter

⁶ Partie intégrante du pv, annexe 4

⁷ Partie intégrante du pv, annexe 5

autrement l'institut. Il s'agit notamment de rendre plus attractives les offres de séminaires et de cours ainsi que d'améliorer le rapport qualité/prix. A l'heure actuelle, le résultat des travaux dudit conseil n'est pas certain et un nouveau concept valable n'étant pas encore sur pied, l'institut risque, à moyen terme, de devoir fermer ses portes.

- Le directeur de la Caecilia Francis Benichou a annoncé sa démission pour la fin de l'année. Le comité du chœur vient d'examiner diverses candidatures pour la succession et va soumettre sa proposition au conseil paroissial ces prochains jours. Le conseil paroissial va donc probablement nommer le successeur de M. Benichou à l'occasion de sa prochaine séance du 15 décembre.
- Peter Huber informe que le «réseau réfugiés» s'est formé il y a quelques semaines ; il se compose de représentants des paroisses, catholique et réformée de Morat, et des représentants des clubs de services Lions, Rotary et Kiwanis. Ce réseau veut mettre à disposition des logements pour réfugiés et créer un groupe pour l'accompagnement des réfugiés. Le réseau ne veut pas faire de concurrence aux institutions cantonales, il veut soutenir celles-ci et, si nécessaire, les compléter. Les membres vont rencontrer prochainement le chef de l' «ORS Service AG»; il est responsable, dans le canton de Fribourg, de l'encadrement des requérants d'asile et des réfugiés.

Il n'y a pas d'autres demandes. Le président clôt la séance à 20h35 et remercie toutes les personnes présentes pour leur participation. Il souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne nouvelle année et invite l'assemblée à boire un verre de vin chaud.

Morat, le 26 novembre 2015

Le président



Peter Huber

La secrétaire du procès-verbal



Zita Schroeter